

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 14 Décembre 2022** à 18h00 Salle Louis Griffon, rue Pierre de Coubertin à Monchecourt que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

**Nombre total de délégués : 45**

**Présents : (titulaires et suppléants) 29**

**Absents : 6**

**Procuration : 10**

**Etaient présents (délégués titulaires) : 25**

**Pour la CCCO :** Alain BRUNEEL - Salvatore DE CESARE - Rodrigue LEBLAN - Eric MOREAU - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Karim BACHIRI - Gilles BARBIEUX - Christophe BLERVACQUE - Christophe CHARLES - Jean-Claude DESMENEZ - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Arnaud GLABIEN - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET.

**Etaient présents (délégués suppléants) : 4**

**Pour la CCCO :** Jean-Marc LEFEBVRE suppléant de Romain DAPVRIL.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE - Bruno NAULIK suppléant de Damien FRENOY - Véronique PERU suppléante de Robert STRZELECKI.

**Etaient présents par procuration : 10**

**Pour la CCCO :** Marc DELECLUSE donne pouvoir à Alain PAKOSZ - Lionel FONTAINE donne pouvoir à Karim BACHIRI - François CRESTA donne pouvoir à Claude HEGO.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Delphine GUINEZ donne pouvoir à Alain DUPONT - Jacques LECLERCQ donne pouvoir à Gilles BARBIEUX - Yaël CZUPRYNA donne pouvoir à Christophe DUMONT - Jean-Michel SZATNY donne pouvoir à Arnaud PIESSET - Muriel DOUDOK donne pouvoir à Alain BRUNEEL - Lisiane DUBUS donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Philippe ROSZYK donne pouvoir à Bruno NAULIK.

**Etaient absents et excusés : 6**

**Pour la CCCO :** Frédéric DELANNOY - Donato MIRAGLIA - Julien QUENNESSON.

**Pour DOUAISIS AGGLO :** Reine Elise CARLIER - Franck VALEMBOIS- Christine ERADES.

**OBJET : SOUTIEN FINANCIER A APF France HANDICAP**

**Madame TANCA** indique que notre réseau de transport n'est à ce jour, pas accessible à tous en tout point : le travail de mise en accessibilité progressive des arrêts de bus a été mené selon l'agenda de programmation du réseau et se poursuit aujourd'hui. Par ailleurs, le transport de substitution n'est également pas développé : l'APF assure ainsi une prise en charge complémentaire du transport PMR/UFR à l'échelle de notre territoire.

L'association APF France Handicap demande dans l'attente d'un réseau accessible, un soutien financier de 12 000 € pour 2022.

Cette subvention a vocation à apporter un soutien financier aux déplacements des adhérents de l'APF à l'intérieur du ressort territorial du SMTD et pour des trajets non desservis ou inaccessibles aux PMR par le réseau EVEOLE (quais ou véhicules non accessibles). L'association propose également auprès de ses adhérents, un important travail d'accompagnement (notamment pour toutes les démarches administratives) et de soutien psychologique.

Par ailleurs, le versement de cette subvention représente un enjeu important pour l'APF car elle conditionne l'équilibre financier de l'Association.

**Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 30 Novembre 2022.**

**Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir approuver l'attribution de cette subvention de 12 000 € à l'association APF France Handicap pour l'année 2022.**

**Monsieur le Président met au vote.**

**Le Comité après avoir délibéré**

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 39

Suffrage exprimé : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

**VALIDE l'attribution de cette subvention de 12 000 € à l'association APF France Handicap pour l'année 2022.**

**Fait et délibéré en séance**

**Le Président,**

**Claude HEGO**

**Le Secrétaire de séance,**

**Arnaud GLABIEN**